

*Les subsides*

problème du chômage chez les jeunes. La priorité des syndicats, pour le moment, c'est de protéger les travailleurs actifs menacés par les bouleversements du marché du travail. Les représentants syndicaux sont d'avis qu'une stratégie industrielle, axée sur l'industrie lourde et l'habitation, devrait entraîner la création d'un grand nombre d'emplois. Selon eux, la distribution de la richesse commande de favoriser la retraite anticipée, le travail à temps partiel et le travail partagé ou le congé de perfectionnement, sans que les participants soient pénalisés par une diminution de leur niveau de vie.

Les dirigeants syndicaux pensent également, de façon générale, qu'il faut renforcer les programmes d'alternance travail-études et les programmes de subventions salariales qui aident les étudiants à parfaire leur formation sans pour autant les obliger à accumuler des dettes.

Les syndicats préconisent certaines initiatives visant à encourager l'achat de produits canadiens et à protéger nos marchés d'une concurrence étrangère trop vive. Ils recommandent qu'on favorise davantage les entreprises coopératives plutôt que les régimes de participation aux bénéficiaires.

Il serait trop long, monsieur le Président, d'énumérer toutes les suggestions émanant de tous les milieux ainsi que les problèmes propres à certains groupes comme les femmes, les autochtones et les handicapés.

La situation dans laquelle se trouve la jeunesse canadienne n'est pas apparue du jour au lendemain et ne sera pas réglée en une seule année. Cette situation nous amène par contre, nous les aînés, à nous poser des questions précises sur le genre de société dans laquelle nous voulons vivre et sur les valeurs auxquelles nous croyons. Ces questions, les jeunes se les posent d'une façon profonde, et ils se demandent souvent s'ils doivent fonder leurs attentes, et principalement en ce qui concerne leurs modes de vie, sur le monde que nous leur proposons.

Il nous faut absolument faire l'effort de modifier nos attitudes, monsieur le Président, afin de trouver le moyen d'intégrer les jeunes à notre processus de décision. En tant que ministre d'État (Jeunesse), je considère qu'une de mes tâches principales est de contribuer au changement des mentalités face à la situation des jeunes.

L'Année internationale de la jeunesse en 1985 nous donnera sûrement l'occasion de mettre les jeunes au défi et de les faire participer au débat qui oriente notre évolution collective. Les fonds prévus pour l'Année internationale de la jeunesse seront accordés autant que possible à des groupes de jeunes, aux niveaux local, régional et national, pour mettre sur pied des activités organisées par les jeunes et pour les jeunes. J'ai l'intention aussi d'aider ceux de nos jeunes qui sont les plus doués à mettre en application leurs qualités de chefs, à élaborer des projets et à entreprendre des changements qui profiteront à tous les jeunes. L'Année internationale de la jeunesse doit fournir l'occasion de rassembler tous les jeunes, y compris les jeunes de 15 à 19 ans, les «décrocheurs», les jeunes chômeurs, et ceux qui sont défavorisés sur le plan des études afin qu'ils acquièrent un sens de l'identité, qu'ils apprennent à agir en fonction de leurs intérêts communs et qu'ils prennent conscience de l'importance de leur participation à l'ensemble de la société.

Il m'arrive souvent, monsieur le Président, de penser que les luttes entreprises par certains groupes de jeunes pour revendiquer leur place dans la société ressemblent à bien des égards aux luttes qu'ont menées et que continuent de mener les femmes pour affirmer leur identité et leurs droits. Les pressions qu'exercent ces groupes sur nos institutions doivent être prises au sérieux, sinon c'est l'ensemble de notre société qui en souffrira.

● (1540)

*[Traduction]*

L'Année internationale des Jeunes nous donne l'occasion exceptionnelle d'une part de faire participer pleinement les jeunes à l'examen des problèmes immédiats qu'ils doivent surmonter et d'autre part, d'offrir un forum permettant un échange plus large d'idées au niveau international. C'est dans ce contexte que j'entends assumer mes responsabilités en ce qui a trait à l'Année internationale des Jeunes. Comme dans le cas de toutes mes autres responsabilités à titre de ministre d'État à la Jeunesse, je vais faire un effort spécial pour dialoguer avec les jeunes et pour les écouter. J'aurai pour mission de m'assurer que les efforts déployés par le gouvernement fédéral, afin d'aider les jeunes, donnent des résultats tangibles surtout pour eux, mais également pour la société en général.

Au cours de l'année financière qui vient tout juste de se terminer, le gouvernement canadien a voulu donner le ton au grand débat sur la place qu'occupent les jeunes dans la société canadienne. Nous n'avons pas hésité à modifier nos priorités, afin d'accorder une place prépondérante aux jeunes. Les programmes et les services du gouvernement fédéral ont donc été modifiés et dans certains cas renouvelés du tout au tout, afin de permettre aux jeunes d'en tirer le maximum.

La nomination d'un ministre d'État à la Jeunesse est, par-dessus tout, selon moi, un signe de confiance dans les jeunes et une façon de tenir compte de leur intérêt qui est également celui du pays et qui est défendu à l'échelle internationale par les Nations Unies. L'Année internationale des Jeunes nous donnera une occasion unique de promouvoir une coopération internationale dans l'intérêt des jeunes.

*[Français]*

Ce sera aussi, monsieur le Président, mon rôle de veiller à ce que nous concentrions nos efforts sur les plus démunis d'entre les jeunes, et c'est ce pour quoi je m'engage, comme ministre d'État à la Jeunesse, à veiller à ce que tous les jeunes, les plus démunis et les plus favorisés, puissent avoir une part entière dans la société canadienne.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** Une période de 10 minutes est maintenant prévue pour poser des questions au ministre ou pour faire des observations concernant son discours.

*[Traduction]*

**M. McGrath:** J'ai à peu près tout compris ce qu'a dit le ministre, monsieur le Président, mais j'aimerais qu'elle réponde à une question en sa qualité de ministre d'État à la Jeunesse chargé du programme Accès-Carrière, l'un des principaux moyens que le gouvernement met en œuvre pour lutter contre le chômage chez les jeunes. Il va sans dire que nous appuyons ce programme.